

La résidence Le Chant des tulipes a ouvert ses portes à Margon



Le repas du midi est toujours pris en commun pour les résidents de la Marpa. Le petit-déjeuner est en revanche servi en chambre. Pour le dîner, les résidents peuvent cuisiner dans leur studio.

La résidence Le Chant des tulipes à Margon a ouvert ses portes au public samedi. Les résidents étaient là pour témoigner de leur bien-être au sein de cette structure unique en Eure-et-Loir.

À quelques semaines de fêter son 7ème anniversaire, la Maison d'accueil et résidence pour l'autonomie (Marpa), Le Chant des tulipes, à Margon, continue de faire l'unanimité auprès de ses résidents. Parmi les animations qui leur sont régulièrement proposées, l'atelier chant est celui qui en réunit le plus grand nombre que ce soit chez les dames ou chez les messieurs. Ils n'ont d'ailleurs cessé de chanter les louanges de leur résidence pour seniors.

Au gré des portes ouvertes qui se sont tenues à la Marpa samedi, William Botineau, l'adjoint au maire de Margon et vice-président du CCAS s'est souvenu que le lancement du projet n'avait pas été si aisé : « Le concept de ces résidences est mieux connu aujourd'hui mais à

l'époque, c'était totalement nouveau dans le département. Ça n'a pas été facile de convaincre les partenaires et les financeurs ».

Autonomie garantie

De fait, la Marpa de Margon demeure actuellement le seul exemple de ce type en Eure-et-Loir alors que le Loiret en compte quatre et le Cher six établissements par exemple.

Actuellement, les 24 studios proposés sont occupés par des personnes âgées de plus de 60 ans et toujours autonomes. C'est d'ailleurs cette autonomie préservée et encouragée qui fait le succès de la Marpa. Responsable de la structure margonnaise, Angélique Hée-Boulanger explique : « On aide et on assiste nos résidents dans leurs démarches administratives, on fait le lien avec les services d'aides ou pour répondre à leurs besoins. Ils n'ont alors plus qu'à penser à leurs activités et à leur bien-être, ce qui participe à entretenir leur autonomie ».

Participation

Fort de cette capacité, les résidents s'impliquent donc de manière active au sein de la structure. « Il y a des dames qui viennent le matin aider le personnel à éplucher les légumes, une autre est venue tout à l'heure dresser les tables pour le déjeuner. C'est aussi cette ambiance familiale que nos résidents apprécient ».

À travers des commissions, ils sont aussi appelés à donner leur avis et à faire leurs propositions sur les menus, sur les animations et les activités proposées, sur tout ce qui concerne en fait le quotidien de la résidence.

Initiée par la MSA et soutenue par la commune de Margon, la Marpa fonctionne aujourd'hui selon le principe que le CCAS de Margon est locataire des locaux appartenant à la commune. La gestion de la structure relève du CCAS de Margon, ce qui permet de proposer des tarifs attractifs pour les résidents.

Stéphane Marchand